

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band: 77 (1989)
Heft: 3

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entre nous soit dit 4*Dossier* 5*Bénévolat : les nouvelles solidarités**Suisse actuelles* 11*Monde* 12*Témoignage : les femmes de l'Intifada**Recherche* 14*Savoir au féminin**Cantons actuelles* 16*Neuchâtel : une candidate si pragmatique**Vaud : l'Etat, c'est nous !**Cultur...elles* 21*Artisanat* 24*Gregoria : au-delà de la mode*

Gens de cœur



Donnant donnant, tout se paie, un prêté pour un rendu, charité bien ordonnée commence par soi-même : dans notre civilisation prétendument chrétienne, celles et ceux (pourtant nombreuses-eux) qui démentent par leur comportement le réalisme obtus et la courte sagesse de ces maximes, qui prouvent par leur engagement que la nature humaine est accessible à d'autres vocations que celle du calcul des pertes et profits, et que la société peut offrir d'elle-même une autre image que celle d'une gigantesque épicerie, suscitent de l'admiration (généralement

distante) mais également une certaine irritation.

En donnant de leur temps, de leur attention, de leurs énergies, sans rien attendre en retour que la grâce impalpable d'un enrichissement intérieur, en offrant gratis des services potentiellement monnayables, les bénévoles n'ouvrent-ils pas la porte à l'exploitation éhontée des bonnes volontés, dans une société riche comme la société suisse, qui pourrait se permettre de rémunérer des tâches indispensables à son bon fonctionnement ? La question mérite d'être posée sur le plan des principes. Il ne faudrait pas, toutefois, que les principes nous servent uniquement de bonne conscience et d'oreiller de paresse.

Pour certain-e-s, le bénévolat est à la fois un choix individuel, visant à libérer les relations humaines du carcan d'une aride réciprocité, et un choix de société qui casse la logique ô combien dominante sous nos latitudes de l'investissement/rendement ; pour d'autres, il incarne une conception dépassée des rapports sociaux. Mais prôner une prise en charge différente de certains besoins à l'avenir ne devrait pas être un alibi pour se désintéresser de la seule manière dont ces besoins peuvent actuellement être couverts.

En tout état de cause, il y a besoin et besoin. Dans beaucoup de domaines, la perpétuation de relations humaines non marchandes est et restera toujours fondamentale du point de vue de la qualité de la vie. En revanche, il faut combattre avec la dernière énergie la tendance à utiliser le bénévolat comme cheval de Troie pour démanteler l'Etat social et la responsabilité des institutions publiques envers les individus : un piège dont les femmes risquent d'être les premières victimes, à la fois parce qu'elles ont pris depuis toujours le pli de travailler gratis et parce qu'elles sont majoritaires parmi les individus qui ont spécialement besoin d'être défendus.

Il est des tâches dont l'Etat ne peut pas se décharger sur l'initiative privée, ne serait-ce que parce qu'il est le seul à pouvoir les mener à bien efficacement. Lors du récent débat qui a vu s'affronter, dans le canton de Vaud, les partisans d'un bureau de l'égalité public et celles d'un bureau de l'égalité privé (cf. p. 17), les considérations relatives à la plus grande efficacité d'un organisme public ont largement contribué à emporter le vote dans ce sens. Justement parce qu'il existe, dans notre société, s'agissant de la cause des femmes et de tant d'autres causes, suffisamment de batailles à mener qui ne relèvent pas et qui ne relèveront jamais de l'intervention de l'Etat, les gens de cœur ne devraient pas user leurs forces à se substituer à lui dans les domaines qui sont de son ressort.

Photo de couverture : La traditionnelle vente d'oranges de Terre des Hommes aura lieu cette année les 10 et 11 mars : encore une fois, des centaines de vendeuses et vendeurs bénévoles seront dans la rue dans toute la Suisse romande pour donner un coup de pouce au mouvement d'aide à l'enfance.